

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

SÉRIE H

CLERGÉ RÉGULIER AVANT 1790

25 H

Cordeliers de Raon-l'Etape

Répertoire numérique détaillé

Épinal, 2006

Cordeliers de Raon-l'Étape (XXV H)¹

Le couvent de Raon dut son existence aux ducs de Lorraine. En 1467, Jean de Calabre céda aux religieux de l'observance un terrain à Raon-l'Étape pour bâtir un couvent. À sa mort, son fils, le duc Nicolas, reprit le projet². Mais ce fut le duc René II qui put achever l'œuvre de ses prédécesseurs, aidé en la circonstance par une famille aisée de Raon, la famille Cachet. L'église, dédiée à Sainte-Marthe, renfermait, au dire de dom Calmet, de nombreuses reliques. Ce couvent fut placé sous la juridiction de l'abbé de Moyenmoutier. En 1630, le duc de Lorraine ordonna aux cordeliers de Raon de céder leur couvent aux récollets. Les observants obéirent, mais à la suite des guerres qui survinrent bientôt après, les cordeliers profitèrent des circonstances pour réintégrer leur couvent³. Lorsqu'une chapelle fut érigée à La Neuveville-lès-Raon avec l'autorisation de l'abbaye d'Étival, les cordeliers furent parfois chargés de sa desserte.

Au moment de la Révolution, le couvent de Raon comptait treize religieux, dont sept prêtres et six frères lais. Le gardien en était le père Dominique Gilbert. Deux des cordeliers, les pères Jean-François Prévôt et Eloi Huraux, furent déportés et moururent en rade de l'île d'Aix, l'un le 18 juin et l'autre le 13 octobre 1794⁴. Les bâtiments composés d'une église au nord et de deux corps de logis en retour, estimés le 21 septembre 1792 à 5500 livres, furent mis en vente en floréal an IV⁵. La vente passée le 26 prairial suivant fut faite pour la somme globale de 10086 livres⁶.

Comme les fonds des cordeliers de Mirecourt et des Thons, les archives des cordeliers de Raon-l'Étape ne nous sont pas parvenues. Une pièce seulement, un bail de 1785, est conservée aux Archives des Vosges. Du reste, l'inventaire des titres du 7 janvier 1791 ne paraît pas complet et ne fait état que des registres des comptes⁷.

¹ Voir François DE GONZAGUE, *op. cit.*, p. 586, BENOIT-PICARD, *op. cit.*, p. 144 ; chanoine E. MARTIN, *op. cit.*, p. 26 ; L. JEROME, *L'abbaye de Moyenmoutier. I. L'abbaye au Moyen Âge*, Paris, 1902, p. 422-424 ; P. CABASSE, *Notes historiques et topographiques sur Raon-l'Étape*, Épinal, 1877, p. 21-23 ; L. SADOUL, *Une petite ville vosgienne, Raon-L'Étape de ses origines à 1918*, Raon-l'Étape, 1934, p. 22 ; J. KASTENER, *op. cit.*, 22^e année, 1933-1934, Épinal, 1934, p. 12.

² Le 25 janvier 1473 (n. s.), le duc Nicolas faisait une donation en faveur de l'abbaye de Moyenmoutier qui consentait à prendre sous sa juridiction le couvent de frères mineurs, dont la fondation à Raon venait d'être autorisée par le pape. Cet acte est relaté dans un vidimus du 3 février 1473 (n. s.) qui est conservé dans les archives communales de Raon-l'Étape [Arch. dép. Vosges, E dépôt Raon, GG I : cf. L. Duhamel, *Inventaires des Archives des Vosges, supplément à la série E*, t. II, Épinal, 1867, p. 483].

³ Cf. chanoine MARTIN, *op. cit.*, p. 65. P. Cabosse et Louis Sadoul parlent d'une cession momentanée du couvent de Raon aux récollets en 1521. Il semble qu'il y ait là une confusion avec les événements du siècle suivant. L'ordre des récollets en effet, né en Espagne à la fin du XV^e siècle, ne gagna l'Italie qu'au début du XVI^e siècle et ne fut introduit en France qu'en 1592, à Nevers, et dans les Trois Évêchés qu'en 1602, à Metz et à Verdun. En Lorraine, la custodie des récollets placée sous le patronage de Saint-Nicolas ne fut érigée qu'en 1630.

⁴ Chanoine MARTIN, *op. cit.*, p. 86 et 87.

⁵ Arch. dép. Vosges, 4 Q 57 : estimations et soumissions d'acquérir.

⁶ Arch. dép. Vosges, 6 Q 2 : procès-verbaux de vente des immeubles, nos 317 bis et 318. Le couvent, l'église et les dépendances furent vendus à un acquéreur pour 5400 livres. Le jardin potager attenant fut vendu à un autre pour 4686 livres.

⁷ A. PHILIPPE, *op. cit.*, p. 31, n° 191.

Sommaire du fonds XXV H

XXV H 1

Bail (1785)

CORDELIERS DE RAON-L'ÉTAPE¹

XXV H

XXV H 1

(Liasse). — 1 pièce parchemin.

Bail de 27 ans accordé par les cordeliers de Raon-l'Étape à François Febvrel, conseiller échevin de l'hôtel de ville de Raon, sur un jardin verger situé au finage de cette ville, au lieu-dit *Entre les deux chemins*, pour un loyer annuel de 15 livres (Raon-l'Étape, 1785, 22 décembre). Original parchemin.

1785

¹ Les Archives départementales ne possèdent qu'un seul titre provenant de cet établissement religieux, dont la fondation est mentionnée dans un document des archives communales de Raon-l'Étape, récemment (1938) déposées aux Archives départementales, sous la cote GG 2 : Vidimus de la donation faite par le duc Nicolas de Lorraine, à Nancy, le 25 janvier 1473 (n.st.), de trois muids de sel de ses salines de Château-Salins, de rente annuelle et perpétuelle, dont moitié à l'abbé et moitié au couvent de Moyenmoutier, pour récompense de ce que les religieux de Moyenmoutier consentent à prendre sous leur juridiction tant spirituelle que temporelle en partie, le couvent des cordeliers que le père défunt du duc Nicolas a résolu d'établir à Raon et pour lequel le pape a donné ses bulles d'acquiescement ; à charge pour les dits religieux de célébrer annuellement deux hauts services de requiem avec vigiles et obsèques pour le repos des âmes des père et mère du duc Nicolas (1473 (n.st.), 3 février). 1 pièce parchemin.